

P-805-19

LEDEVOIR

Le ministre Geoffrey Kelley veut un ministère des Affaires autochtones



Photo: Francis Vachon Le Devoir Le ministre Geoffrey Kelley souhaite aussi voir davantage d'élus issus des Premières Nations ou des communautés inuites entre les murs du Parlement.

Marie-Michèle Sioui à Québec

Correspondante parlementaire

2 mars 2018
Québec

Le temps est venu pour Québec de considérer « sérieusement » la possibilité de se doter d'un

ministère des Affaires autochtones en bonne et due forme, croit le ministre Geoffrey Kelley.

À l'Assemblée nationale, l'élu montréalais s'intéresse aux affaires autochtones depuis 1997. Depuis qu'il a été élu pour la première fois, en 1994, il a alterné deux fonctions : celle de porte-parole de l'opposition en matière d'affaires autochtones et celle de ministre responsable du secrétariat des Affaires autochtones, une entité relevant du ministère du Conseil exécutif.

Jamais il n'a eu « son » ministère, à l'image de ceux qui existent en Ontario, en Colombie-Britannique ou en Alberta. À l'aube de l'élection d'octobre 2018, six mois après la création d'un second ministère fédéral voué aux autochtones, Geoffrey Kelley appelle à une réflexion sérieuse sur l'entité qu'il représente.

« Vu que le secrétariat a maintenant des ambitions plus grandes, ça prend des moyens plus grands. Alors, peut-être que le temps est venu de créer un ministère au complet », confie-t-il au *Devoir*, lors d'une rencontre au Parlement. « Je pense que c'est une question que le prochain gouvernement va regarder plus attentivement », ajoute-t-il.

Or, le député de Jacques-Cartier, un bastion libéral de l'ouest de l'île de Montréal, est officiellement « en réflexion » quant à son avenir politique. Il ne sait donc pas s'il verra la concrétisation d'un ministère de l'intérieur de l'Assemblée nationale.

Pour une meilleure représentation

Entre les murs du Parlement, il souhaite néanmoins voir davantage d'élus issus des Premières Nations ou communautés inuites ; des députés et des ministres pouvant porter la voix des 180 000 autochtones du Québec, qui représentent 2,3 % de la population.

« [La représentation], c'est un énorme problème, convient-il. Si on pouvait avoir une présence autochtone dans la députation à l'Assemblée nationale, ce serait un atout, oui. »

Même au sein de son secrétariat, la présence autochtone est faible.

« On en a trois ou quatre [autochtones], de mémoire, sur 40 [employés]. Dix pour cent », expose le ministre. Il rappelle la tentative ratée, en 2008, de créer une circonscription inuite dans le Nunavik. « On a essayé de recruter des candidats », assure-t-il aussi.

Au Québec, les conservateurs ont réussi ce recrutement à deux reprises... en 1871 et en 1924, avec Charles-Ignace Gill, un captif anglais adopté par les Abénaquis, et le Huron Ludger Bastien.

Depuis l'octroi du droit de vote aux autochtones, en mai 1969, un seul autochtone a été élu à l'Assemblée nationale. L'Abénaquis Alexis Wawanoloath a porté les couleurs du Parti québécois (<https://www.ledevoir.com/Parti+quebecois>) de 2007 à 2008.

« Ce n'est pas tout le monde qui connaît ses voisins autochtones », reconnaît le ministre Kelley. « Même ici, quelques-uns de mes collègues à l'Assemblée nationale n'ont jamais mis le pied dans une communauté autochtone, sauf peut-être pour traverser le pont Mercier ! » lance-t-il.

Indifférence, racisme, discrimination systémique ? Le ministre évite la dernière expression, presque taboue dans le gouvernement Couillard. « Moi, je pense que les sociétés, règle générale, le sont [discriminatoires], et Québec n'est pas exempté de ça », reconnaît-il cependant.

Des « redevances » plutôt qu'un accès aux ressources

Ce que Geoffrey Kelley admet aussi, c'est que « l'écart entre l'engagement du gouvernement du Québec envers les nations conventionnées [Cris, Inuits et Naskapis] et les nations non conventionnées est de plus en plus important ». Sauf qu'il refuse de s'avancer sur les enjeux d'accès au territoire et aux ressources, préférant parler de « formule de redevances ».

« Si on peut travailler avec une plus grande autonomie en ce qui concerne la culture, l'éducation, la langue, moi, je suis preneur. Mais quand on tombe dans les questions des ressources naturelles, on a la question : où sont leurs territoires ? », affirme-t-il.

De la volonté annoncée du gouvernement Trudeau

(<http://www.ledevoir.com/politique/canada/520406/reconnaissance-des-droits-autochtones>) de mettre sur pied une nouvelle approche légale pour assurer le respect des droits des autochtones inscrits dans la Constitution canadienne, Geoffrey Kelley comprend bien peu jusqu'ici.

« J'ai indiqué notre volonté de participer au processus de consultation [...], mais ça aurait besoin de beaucoup de précisions », reconnaît-il.

« Qu'est-ce qu'il veut dire ? » ajoute-t-il au sujet de Justin Trudeau (<https://www.ledevoir.com/justin-trudeau>). « Si c'est une démarche qui va donner une plus grande reconnaissance de l'autonomie gouvernementale, notamment dans le domaine de la culture, de la langue et de l'éducation, ajoute-t-il ensuite, je pense qu'on a tout intérêt à aller dans cette direction. »

Pas de reconnaissance pour les Métis

En avril, la Cour suprême du Canada a reconnu les Métis comme étant des « Indiens » au sens de la loi (<http://www.ledevoir.com/societe/468283/des-indiens-a-part-entiere>), leur octroyant en effet un nouveau pouvoir de négociation face aux gouvernements. Sauf que le jugement n'aura pas d'impacts au Québec, martèle Geoffrey Kelley. « Dans l'opinion de notre ministère de la Justice, les droits des Métis sont toujours liés aux communautés historiques, et les communautés historiques métisses sont à l'ouest du Québec. Alors, sans une communauté métisse historique, il n'y a pas de droits attachés à ces personnes », indique-t-il.

Le cul-de-sac de Kitcisakik

La communauté de Kitcisakik, en plein cœur du parc de La Vérendrye, cherche encore à obtenir de l'eau courante et de l'électricité, après des décennies de discussions (<http://www.ledevoir.com/culture/cinema/168910/les-algonquins-s-impatientent>) avec les deux paliers de gouvernements.

« On revient toujours aux grandes questions de site permanent pour la communauté », se

défend Geoffrey Kelley, quand il aborde le dossier.

« C'est difficile pour moi d'aller voir mon collègue aux Ressources naturelles et de dire : on va amener une ligne dans la communauté, tant et aussi longtemps que la communauté ne décide pas qu'elle est là de façon permanente. »

Un barrage d'Hydro-Québec borde la petite communauté de 400 habitants, sans statut officiel. Mais le ministre n'y voit pas là une solution. « Moi, je souhaiterais qu'on ait une entente pour amener l'électricité et regarder toute la problématique de l'eau potable, mais il faut une certaine permanence dans la location », répète-t-il.